

épopée

GESTION

RÉINVESTIR LES TERRITOIRES

Charte ESG Épopée gestion

Épopée Gestion

SAS au capital de 996 006€ euros.
SIREN : 888 655 404 RCS Brest.
Agrément AMF n° : GP-20000033.
110, rue Charles Nungesser, 29490 Guipavas.
Tél.: 02 72 88 17 47
Email : contact@epopeegestion.fr

epopeegestion.fr



Pourquoi Épopée Gestion ?

Des rives de Troie aux côtes scandinaves, l'épopée a traversé le temps et narré les exploits des peuples et des héros. L'épopée chante le rêve et les aspirations de femmes et d'hommes qu'elle contribue à unir. Elle devient la mémoire de leur terre et recense toutes les valeurs qui constituent leur commun.

Quelles peuvent être les épopées du XXIème siècle ? Depuis Alexandre, l'Homme n'a eu de cesse de conquérir. Le XVème siècle a ouvert la voie aux grandes découvertes, l'Homme a étanché sa soif d'absolu en allant toujours plus loin, jusqu'aux confins du ciel. La mondialisation a triomphé mais à quel prix ? Un environnement en danger et un individu déraciné, coupé de son territoire, noyé dans un maelström culturel et ne partageant plus aucun rêve avec son voisin.

La reconquête du territoire. Vivre et travailler au pays. S'y enraciner. Le goûter et le respecter. Le partager. N'y a-t-il pas dans ces quelques phrases l'amorce des nouvelles épopées ? C'est notre conviction. Une société de la décentralisation, où chacun peut vivre là où il le souhaite, travailler et innover localement, fuir le gigantisme des métropoles à la recherche d'un mode de vie plus durable et plus convivial. C'est notre rêve.

Nous avons fait depuis longtemps le choix de la Bretagne au travers de nos vies personnelles et de nos initiatives professionnelles. Nous voulons étendre notre action à d'autres domaines et d'autres lieux en France. Nous voulons avec Epopée créer une structure différente, un outil financier au service de la reconquête des territoires. Dans la lignée de la West Web Valley, il faut aujourd'hui décentraliser l'innovation et permettre à tous les entrepreneurs de se développer hors des schémas trop classiques du centralisme.

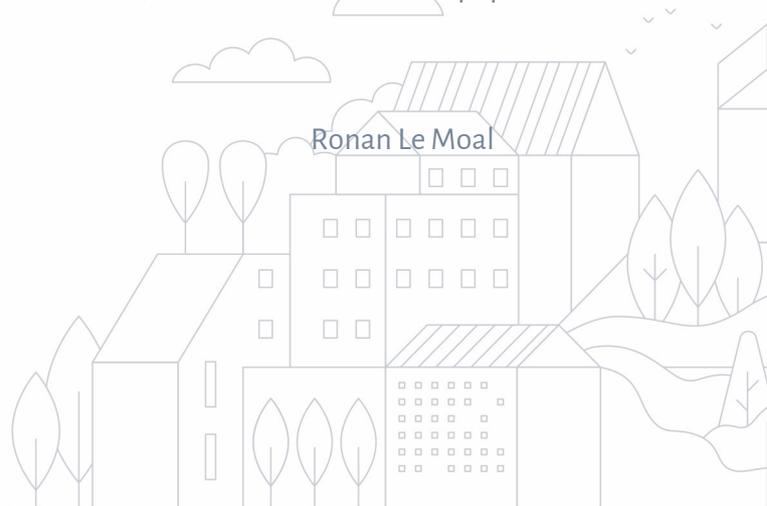
Avec Epopée nous choisissons de nous concentrer sur la création d'emplois dans les territoires. En agissant ainsi, nous créons les conditions d'un cercle vertueux au service de toute la société : l'emploi en local, c'est tout à la fois la dynamique économique, la valorisation des circuits courts au service d'une meilleure empreinte écologique mais aussi du « vivre mieux ».

Pour atteindre cet objectif, nous adressons l'ensemble des écosystèmes qui concourent à l'essor des territoires : entreprises, immobilier nouvelle génération, alimentation, éducation... Ces écosystèmes, qui s'apportent mutuellement, nous permettons leur financement en réalisant notre métier d'investisseur. Nous souhaitons, à notre échelle, donner à nos territoires les moyens de leurs ambitions. Celle d'une société plus solidaire, plus durable et surtout plus enracinée.

« Réinvestir les territoires », un credo d'investissement différent, au service de nouvelles épopées.

Charles Cabillic

Ronan Le Moal



Charte ESG Épopée gestion

Ce document définit les grands principes de la démarche de Epopée Gestion sur les enjeux dit ESG (Environnement, Social et Gouvernance) vis-à-vis de ses participations, de ses investisseurs et de ses collaborateurs.

1. Épopée gestion, nos convictions

C'est le contexte d'une insoutenable hyperconcentration, le besoin urgent d'une transition économique, écologique et solidaire, transition passant par les territoires qui a donné naissance à Epopée Gestion.

La crise COVID-19 a accentué le caractère insoutenable de nos modèles de développement, spécialement de l'hyperconcentration caractéristique de notre pays :

- **L'hyperconcentration territoriale et économique** dans quelques métropoles au détriment du reste du territoire - qui préside depuis des décennies au fonctionnement de notre économie et de notre société, est difficilement soutenable ;
- **Elle génère des déséquilibres économiques, des congestions** écologiques (pollution dans les métropoles, circuits de production et de distribution sous-optimaux), **des malaises sociaux** (fracture territoriale et républicaine, inégalité des chances, érosion de la qualité de vie) ;
- **La crise a également révélé des nouvelles attentes sociétales très fortes** de la part de la population : besoin **de vivre et de travailler autrement**, de façon plus respectueuse de la planète et des personnes, de redonner du sens à son travail, regagner en qualité de vie, en proximité ;
- **Signal d'alarme fort, la pandémie est une opportunité d'engager sans attendre la transition économique, écologique et solidaire** et de refonder nos modèles économiques et sociaux de façon durable.

La crise a accéléré et confirmé les lignes de force de l'économie et du monde de demain. Elle a montré :

- **L'importance cruciale du local, de la proximité et des territoires** dans l'équation économique, écologique, sociale et démocratique globale ;
- **L'importance du digital pour la résilience et l'agilité de nos modèles** — pour la réinvention notamment du futur du travail (télétravail), et au-delà, l'importance de l'hybridité - ce mix agile entre numérique et proximité, notamment grâce à une réinvention de la mobilité (choisie, durable, accessible) ;



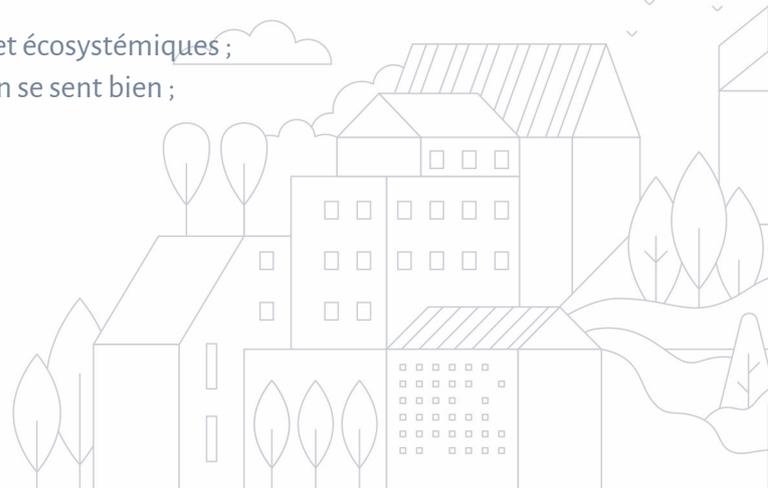
- **L'importance d'une approche collaborative et coopérative**, qui fédère toutes les énergies – des secteurs public, privé, de la société civile, pour relever les défis qui sont les nôtres ;
- **La remise en cause des « mobilités » des personnes et des biens**, nécessitant une réinvention des relations professionnelles et personnelles, et une révolution des moyens de déplacement pour permettre le maintien des centres de décision et des emplois dans les territoires.
- **Ce qui nous attend post-crise n'est pas une simple « relance »**, mais bien une refondation structurelle de nos modèles économiques et sociaux, qui puisse allier les « 3 P » - performance, planète et personnes.

La crise a ainsi renforcé des convictions que nous avons de longue date :

- **Le pouvoir est au local – voire au multi-local** : la transformation globale de nos modèles économiques et sociaux se joue d'abord dans les territoires, avec leurs acteurs et leurs entreprises. C'est d'ailleurs ce qu'affirment les Nations Unies à travers les 17 Objectifs de Développement Durable de leur Agenda 2030 : les territoires sont le maillon clé de la transformation globale ;
- **La déconcentration est urgente – sur le plan écologique, économique, social** ; elle peut se faire de deux façons : d'une part par la décision politique, d'autre part sur le terrain, par l'action, à travers les « faiseurs », les entrepreneurs, la société civile – c'est sur ce terrain-là que nous nous plaçons ;
- Aujourd'hui, avec les progrès technologiques, il doit être possible de vivre et travailler là où l'on se sent bien, en conciliant exigence professionnelle et qualité de vie ; cela suppose d'avoir en territoires un écosystème adapté : des entreprises qui peuvent naître, grandir et rester en territoires ; une innovation digitale dynamique ; des infrastructures et des lieux conçus pour accueillir et porter cette activité ; une mobilité réinventée, durable, choisie, pour connecter les territoires.

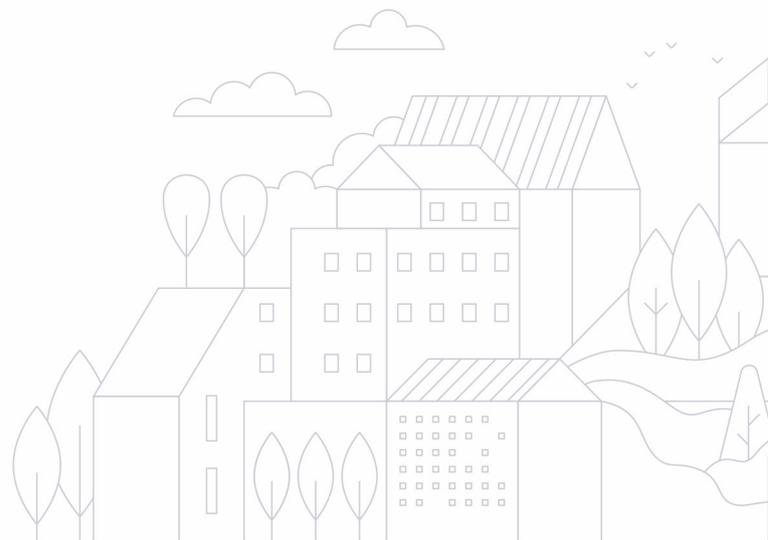
Nous avons tiré de cette analyse que nous opposons trop souvent des leviers qui au contraire sont complémentaires. Ainsi, nous croyons :

- En la possibilité de développer des excellences et un leadership régional à rayonnement national et international ;
- En la puissance du digital comme levier de continuité économique, géographique et sociale ;
- En le rôle moteur des entreprises pour contribuer à la transition économique, écologique et solidaire ;
- En l'effet levier des dynamiques collaboratives et écosystémiques ;
- En la possibilité de vivre et de travailler là où l'on se sent bien ;
- En la nécessaire réinvention de la mobilité.



Épopée Gestion vise à :

- Agir en « faiseurs » pour la déconcentration, générer un développement territorial nouvelle génération, dans une logique d'action entrepreneuriale ;
- Créer durablement de l'impact et de l'emploi local, d'abord dans la région Grand-Ouest, puis dans un deuxième temps sur d'autres territoires ;
- Donner aux personnes les moyens de développer des projets là où ils ont envie d'être, en créant un cercle vertueux entreprises-infrastructures-accessibilité-services ;
- Créer un cercle vertueux pour permettre aux startups d'éclore et de grandir au sein de territoires innovants, en associant les écoles et les entreprises déjà établies ;
- Accélérer le développement de leaders économiques européens basés en région et consolider des filières territoriales d'excellence ;
- Favoriser l'émergence d'un modèle écologique et responsable permettant les mobilités nécessaires au développement économique des territoires ;
- Généraliser un modèle « Local Impact Investing » innovant, qui ouvre la voie à tous ceux qui souhaitent s'engager pour un développement nouvelle génération des territoires ;
- Contribuer, à travers la vitalité des territoires, à la réinvention du pacte économique, écologique et social national et à la transition économique, écologique et solidaire globale en ligne avec l'Agenda 2030 des Nations Unies.



2. Le Cadre de l'engagement de EPOPÉE GESTION

La prise en compte des enjeux ESG s'inscrit à la base même de notre engagement et à l'origine de notre activité.

Aux confluences de forces entrepreneuriales, financières et locales, Epopée Gestion a la conviction que le développement des économies locales permet de construire une société meilleure basée sur la qualité de vie et la durabilité des éco-systèmes.

Epopée Gestion a reçu son agrément de Société de Gestion de Portefeuille le 5 octobre 2020.

Epopée Gestion développe 4 verticales d'investissement :

1. **Innovation** : des fonds de capital-risque qui investissent au capital de jeunes entreprises innovantes du territoire ;
2. **Capital Développement** : des fonds de capital développement qui investissent dans des PME prometteuses du territoire et les accompagnent dans leurs transitions digitales, environnementales et sociétales ;
3. **Immobilier** : des fonds immobiliers qui investissent dans des actifs professionnels du territoire et des infrastructures permettant d'accompagner le « mieux vivre » (infrastructures de santé, résidences pour personnes âgées...) ;
4. **Mobilité durable** : des fonds qui investissent dans le développement de la mobilité décarbonée au service de l'accessibilité des territoires (notamment dans des actifs d'exploitation).

3. Les engagements ESG de EPOPÉE GESTION envers ses participations

La politique d'investissement d'Epopée Gestion est détaillée dans le règlement de chaque véhicule d'investissement FIA (Fonds d'Investissement Alternatif) géré par Epopée Gestion.

Par le financement de l'économie réelle, nous contribuons à la création d'une valeur durable, tant au niveau social et environnemental que financier. Notre philosophie d'investissement repose sur la conviction que la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est essentielle à la création d'une valeur durable et d'une meilleure performance des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Nous sommes un investisseur actif et de long terme, réel partenaire des entrepreneurs et de leurs entreprises.

Nous considérons que les critères extra financiers sont essentiels pour assurer une croissance durable et une création d'emplois pérenne. C'est pourquoi nous nous engageons à identifier ces critères avant chaque investissement, à inciter nos participations à s'améliorer sur ces dimensions, et à promouvoir une meilleure transparence sur les actions et les résultats obtenus.



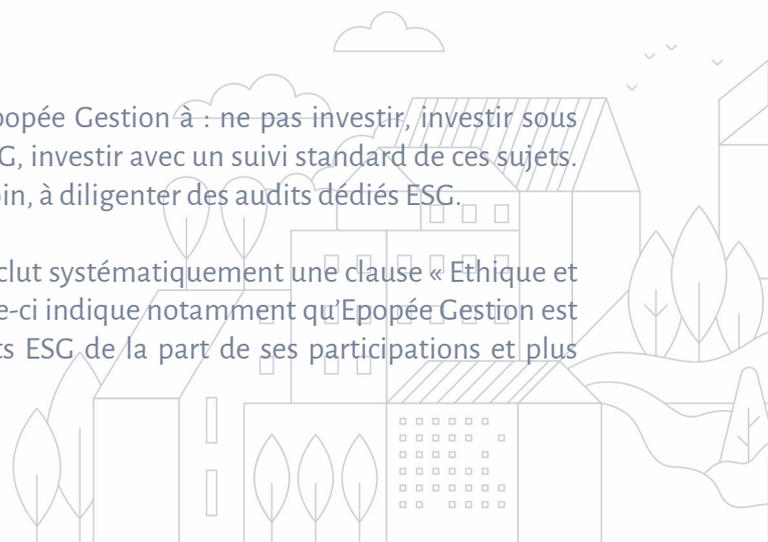
Notre équipe d'investissement s'appuie sur des critères d'évaluation ESG qui nourrissent la décision d'investissement au-delà des critères strictement financiers et du potentiel de croissance des participations.

En phase d'analyse pré-investissement (due diligence), Epopée Gestion établit un diagnostic de la performance sociétale de l'entreprise analysée, avec un focus particulier sur les externalités négatives et positives générées par ses activités, produits ou services. Ce diagnostic consiste en une analyse interne réalisée par les équipes d'investissement potentiellement accompagnées par un expert externe. Ce diagnostic tient compte des normes de place, en particulier les guidelines de France Invest. Le questionnaire est construit autour de 4 piliers :

- Le pilier environnemental tient compte entre autres de : l'identification des risques et opportunités environnementales liés aux activités de l'entreprise et de la capacité à réduire les externalités négatives éventuelles dans les domaines de l'énergie, de la gestion de l'eau, de la biodiversité, de la gestion durable des ressources, etc. Une attention particulière est donnée aux objectifs climatiques, dans la ligne de la stratégie climat nationale issue des Accords de Paris ainsi que la mise en œuvre d'une économie circulaire ;
- Le pilier humain prend en compte notamment : la qualité du capital humain et l'engagement des collaborateurs au sein de l'entreprise. Il repose sur plusieurs indicateurs qui mesurent par exemple la qualité de l'emploi et des conditions de travail (créations d'emplois, santé et sécurité au travail), la stabilité du personnel (turnover, précarité des contrats, absentéisme), les investissements dans le capital humain (formation), la diversité et la mixité ainsi que les mécanismes de partage de la valeur ou l'organisation du travail (télétravail, droit à la déconnexion) ;
- Le pilier de gouvernance comprend notamment la qualité des organes de direction de l'entreprise, notamment des conseils : les enjeux reposent sur l'analyse de la composition des organes de gouvernance et leur fonctionnement, par exemple les compétences, la diversité (sectorielle, mixité, etc.) et l'indépendance de ses membres, mais aussi la qualité de l'information comptable, financière et stratégique ainsi que la prise en compte des enjeux ESG ;
- Le pilier territorial a pour objectif d'accompagner la création de valeur partagée au sein des territoires à travers la création d'emplois locaux (directs et indirects), le recours aux prestataires du territoire quand cela est possible et plus généralement toute action visant le développement durable local (accompagnement des organes de formation, d'initiatives de mobilité durable, etc.)

Les résultats de ce diagnostic peuvent conduire Epopée Gestion à : ne pas investir, investir sous condition de mise en place d'actions spécifiques ESG, investir avec un suivi standard de ces sujets. Epopée Gestion peut également être amené, si besoin, à diligenter des audits dédiés ESG.

En phase de montage juridique, Epopée Gestion inclut systématiquement une clause « Ethique et ESG » dans l'ensemble de ses pactes d'associés. Celle-ci indique notamment qu'Epopée Gestion est en droit d'exiger un reporting annuel sur les sujets ESG de la part de ses participations et plus



globalement la création d'un plan d'action ESG dont la mise en œuvre sera suivie par les organes de gouvernance.

Bien qu'Épopée Gestion soit amené à prendre des participations principalement minoritaires, notre équipe s'engage à porter certains sujets ESG auprès de nos participations en tant qu'actionnaire et/ou membre de comités et organes non exécutifs.

En complément de la mise en place d'un plan d'action ESG, les équipes d'Épopée Gestion s'engagent plus particulièrement à mettre en place 8 actions sur chacune des quatre dimensions du développement durable :

Gouvernance

- **Engagement #1** : Être exemplaire en matière de participation et d'exercice des droits de vote. Nous nous engageons à voter (le cas échéant, par correspondance ou par le biais de pouvoirs) à l'ensemble des assemblées générales d'actionnaires de nos participations
- **Engagement #2** : Favoriser la mise en place d'une gouvernance professionnelle, transparente et ouverte

Capital Humain et Sociétal

- **Engagement #3** : Promouvoir la prise en compte de critères de mixité dans le recrutement et l'organisation des équipes
- **Engagement #4** : Promouvoir le partage de la valeur créée entre parties prenantes, notamment vis-à-vis des collaborateurs, en soutenant le développement de l'actionnariat salarié

Environnement

- **Engagement #5** : Promouvoir le développement de feuilles de routes « climat » alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris, entre autres par la prise de conscience de l'empreinte carbone par la mise en place de mesures régulières et le suivi d'indices de progression
- **Engagement #6** : Promouvoir les principes de l'économie circulaire qui visent à une utilisation durable des ressources naturelles

Territorial

- **Engagement #7** : Promouvoir la création d'emplois locaux, le recours aux prestataires du territoire quand cela est possible et plus généralement toute action visant le développement durable local (accompagnement des organes de formation, d'initiatives de mobilité durable, etc.)
- **Engagement #8** : Promouvoir la participation à des actions de place visant à promouvoir l'entrepreneuriat au féminin

Le suivi ESG mis en place lors de la phase de détention de la participation doit permettre à Épopée Gestion de valoriser la création de valeur extra-financière générée par les participations lors des processus de cession des entreprises concernées. Cette création de valeur extra-financière est systématiquement mesurée à la sortie du fait de l'intégration dans le carried des fonds d'indicateurs d'impact. Ainsi, si l'ADN d'Épopée Gestion intègre nativement l'impact, les équipes de gestion sont de fait alignées avec cet objectif via le carried.



4. Les engagements ESG de EPOPÉE GESTION envers les investisseurs

En tant que société de gestion pour compte de tiers, notre rôle est d'investir les fonds que nous confient nos souscripteurs afin de leur assurer une performance financière attrayante sur le long terme, tout en leur garantissant un niveau de contrôle des risques optimal.

Epopée Gestion publie un rapport annuel dédié aux thématiques ESG à destination des investisseurs. La société de gestion se soumet également à tout autre due diligence et prise d'informations de la part de ses LPs dans la limite des informations disponibles en standard.

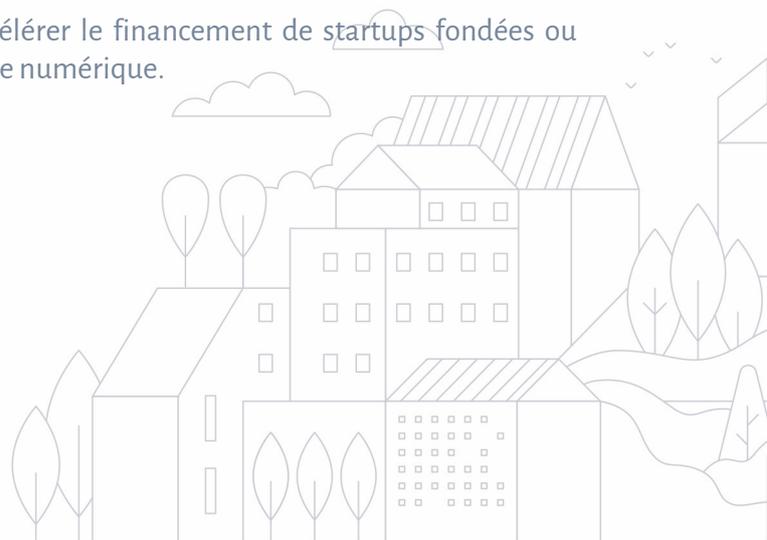
Nous souhaitons développer une relation de confiance avec nos souscripteurs, en appliquant les meilleures pratiques suivantes :

- Offrir à nos souscripteurs la plus grande transparence sur nos activités, en assurant un traitement rigoureusement identique pour tous les porteurs de parts en leur communiquant un rapport d'activité trimestriel ;
- Exclure bien entendu de nos investissements les secteurs à impact négatif humain ou environnemental : la production ou le commerce d'armes anti-personnel et de bombes à sous-munitions conformément aux traités de Ottawa et d'Oslo, le tabac et produits associés, les jeux d'argent, les secteurs liés à la production de charbon, la pornographie et la prostitution, la production et la distribution de contenus racistes, anti-démocratiques, ou visant la discrimination des catégories de population ;
- Intégrer les performances ESG de nos participations dans le reporting annuel que nous communiquons à l'ensemble de nos souscripteurs, sur la base d'un référentiel comportant des critères génériques communs à toutes les participations ainsi que des critères adaptés aux enjeux particuliers de chacune d'entre elles.

Nous avons dès à présent signé la Charte Parité de France Invest qui vise à favoriser la parité femmes-hommes chez les acteurs du capital investissement et les entreprises qu'ils accompagnent.

Nous avons aussi signé les PRI (Principles of Responsible Investment) de l'ONU qui visent à intégrer des critères ESG tout au long du processus d'investissement.

La Charte SISTA a aussi été signée. Elle vise à accélérer le financement de startups fondées ou dirigées par des femmes et promeut la mixité dans le numérique.



5. Les engagements ESG de EPOPÉE GESTION envers ses collaborateurs

Epopée Gestion s'engage également sur les thématiques ESG en tant qu'employeur, convaincu que ces sujets représentent un enjeu essentiel dans la rétention des talents.

Epopée Gestion a mis en place et maintient en l'état plusieurs initiatives de réduction de son empreinte carbone :

- Suivi de l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels des collaborateurs et utilisation de la webconférence pour limiter les déplacements ;
- Mise en place du tri sélectif et du recyclage du papier au sein de ses locaux professionnels ;
- Choix de partenaires zéro papier (mutuelle, note de frais, bulletin de paye).

Sur le plan social, Epopée Gestion veille aussi à :

- Garantir la mixité de ses équipes, y compris l'équipe d'investissement ;
- Mettre en place de programmes de formation à destination du personnel ;
- Favoriser la flexibilité dans l'organisation du temps de travail : tous les collaborateurs ont la capacité et la possibilité de faire du télétravail autant que de besoin.

6. Gouvernance ESG d'EPOPÉE GESTION

Epopée Gestion a défini un dispositif de gouvernance à 2 niveaux pour piloter sa politique ESG :

- Comité ESG
- Comité de direction

Comité ESG

Composé du Comité de direction d'Epopée Gestion et du référent ESG de la société, le comité ESG a pour missions :

- Valider la charte ESG d'Epopée Gestion ;
- Définir les indicateurs opérationnels utilisés par la société pour mesurer sa propre performance ESG ;
- Définir les indicateurs ESG mesurables utilisés dans le cadre du carryed des fonds ;
- Rédiger un rapport annuel portant sur l'activité ESG de Epopée Gestion ;
- Assurer la veille, pour le compte de la société de gestion, des sujets afférents aux problématiques ESG ;



- Préparer les travaux du Comité stratégique sur la thématique ESG et assurer le suivi des plans d'actions résultant de ses travaux.

Le Comité ESG se réunit 4 fois / an minimum. Il est présidé par un des fondateurs d'Epopée Gestion. Selon l'ordre du jour, des collaborateurs de la société de gestion peuvent être invités à participer aux travaux du comité.

Comité de direction

Le Comité de direction d'Epopée Gestion est en charge, sur la thématique ESG, de s'assurer que les décisions prises par le Comité ESG sont correctement implémentées (actions, calendrier).

